

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRIMITIF 2018

Suite au débat d'orientations budgétaires du 12 mars dernier, le budget primitif 2018 est présenté, les grandes lignes en sont données avant le vote au niveau du chapitre pour les deux sections (fonctionnement et investissement) pour chacun des budgets (Ville, Assainissement, Eau et Régie de Transport).

La commission des finances prendra connaissance des propositions budgétaires, lors de sa réunion du 20 mars.

Budget Principal - Ville

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 996 954.05 €

Fonctionnement Dépenses		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 217 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 469 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	700,00
022	DEPENSES IMPREVUES	230 165,38
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	375 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	168 842,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	409 688,00
66	CHARGES FINANCIERES	108 358,67
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 300,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 000,00
	Somme :	4 996 954,05

Fonctionnement Recettes		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	977 877,05
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 060,00
70	PRODUITS DES SERVICES	283 900,00
73	IMPOTS ET TAXES	2 806 138,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	864 769,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	45 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00
	Somme :	4 996 954,05

Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 977 877.05€, des ressources fiscales 2 806 138 €, des dotations et subventions 864 769 € et des produits des services 283 900 €. La plupart de ces produits sont estimés, en attente de la notification des montants par les services de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges générales 1 217 900 € et les charges de personnel 2 469 000 €. La charge financière liée au remboursement des intérêts des emprunts s'élève à 110 050 € en 2018, contre 165 500 € en 2017. (Hors frais de renégociation d'emprunts)

Les subventions accordées dans le cadre du vote de ce budget sont précisées dans l'annexe B1.7. Toute subvention ultérieure sera accordée selon une délibération spécifique.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 375 000 €. Un montant de 230 165.38 € est réservé pour les dépenses imprévues afin de préserver le fonds de roulement.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 094 468.00 €, dont 373 100 € pour les nouvelles propositions en dépenses d'investissement

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	12 661,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 060,00	
104	CONSTRUCTION BATIMENTS	110 800,00	87 381,00
106	VOIES ET RESEAUX	98 300,00	
107	AMENAGEMENT CENTRE BOURG		1 786 394,00
108	MOBILIER ET MATERIEL	154 000,00	24 966,00
120	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC		309 636,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	313 700,00	
190	SITE BAYARD		177 570,00
240	LOGEMENTS SOCIAUX	10 000,00	
	Somme :	708 521,00	2 385 947,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	Excédent antérieur reporté	62 428,04	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	375 000,00	
024	PRODUIT DES CESSIONS	70 000,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	168 842,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	1 467 860,96	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	41 224,00	842 848,00
16	EMPRUNTS ET DETTES		66 265,00
	Somme :	2 185 355,00	909 113,00

Détail des nouvelles dépenses d'investissement :

Acquisitions diverses 154 000 €

Matériel technique	Technique et Cantine	38 050
Véhicules	Service technique	55 000
Informatique - logiciels	Tous services	37 360
Mobilier	Tous services	4 040
Divers matériel	Tous services	19 550

Urbanisme voirie 98 300 €

Voirie	Matériel et installations	98 300
--------	---------------------------	--------

Patrimoine 120 800 €

Bâtiments communaux	Divers travaux patrimoine	110 800
Logements sociaux	Programme Habitat 76	10 000

Une somme de 12 661 € a été inscrite en dépenses imprévues. Les restes à réaliser 2017 sont de 2 385 947 € en dépenses, et 909 113 € en recettes.

Le capital à rembourser au titre de cet exercice s'élève à 313 700 €. Les opérations d'ordre comptable sont en dépenses d'investissement de 9 060 €, correspondant aux amortissements des subventions.

Les recettes d'investissement propres à l'exercice sont de **149 679 €** soit les subventions accordées pour 41 224 €, le FCTVA pour 38 455 €, des ventes de patrimoine et autres recettes pour 70 000 €. Ce qui équilibre la section d'investissement après avoir tenu compte des opérations d'ordre pour 543 842 € (021-040-041), des restes à réaliser pour 909 113 €, de l'affectation du résultat pour 1 414 405.96 €. Des subventions seront sollicitées pour les programmes éligibles afin de reconstituer l'enveloppe d'autofinancement.

La dette de la collectivité :

Après renégociation en 2017, le budget Ville de Saint Nicolas d'Aliermont a six emprunts en cours, à taux fixe, contractés auprès de différents établissements bancaires. L'encours de dette de ce budget au 01/01/2018 est de 3 619 320.53 € (3 949 115.61 € au 01/01/2017) (*voir annexes A2.1 et suivantes*). L'encours de la dette, en l'état actuel, serait de 3 305 622€ fin 2018. Les annuités 2018 représentent 423 741 € (capital plus intérêts). Un nouvel emprunt de 66 264 € sur 5 ans est prévu auprès du SDE76.

L'actif immobilisé est constitué de terrains, de bâtiments, de réseaux de voirie et d'éclairage public, de divers matériels. Les effectifs de la collectivité figurent en annexe C1.

Le budget Assainissement

En fonctionnement, il est équilibré à 487 626.08 €, dont les dépenses à caractère général et personnel 22 500€. Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 322 384 €, et de la surtaxe 100 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 385 500 €

En investissement, la section s'équilibre à 471 802 €

Dont principalement le remboursement du capital des emprunts 35 780 €, les immobilisations nouvelles 370 000 € (Réseau d'assainissement, opérations non affectées). Ces dépenses sont financées par les fonds propres.

Les restes à réaliser s'élèvent à 7 822 € en recettes (solde de subvention Agence de l'Eau) et à 4 070 € en dépenses (surveillance système de collecte).

Le budget assainissement est assujetti à la TVA depuis le 01/07/2014, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget assainissement au 01/01/2018 est de 488 239.60 €, constitué par trois emprunts à taux zéro réalisés auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2018 est de 35 779.96 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

L'actif immobilisé est constitué des réseaux d'assainissement d'eaux usées. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP ASSAINISSEMENT SNA 2018

Fonctionnement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 136,08	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	385 500,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	78 480,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
	Somme :	487 626,08	

Fonctionnement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	322 384,08	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	50 242,00	
70	VENTES DE PRODUITS	105 000,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000,00	
	Somme :	487 626,08	

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	765,83	
020	DEPENSES IMPREVUES	10 944,17	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	50 242,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	370 000,00	4 070,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	35 780,00	
	Somme :	467 732,00	4 070,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	385 500,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	78 480,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		7 822,00
	Somme :	463 980,00	7 822,00

Le budget EAU

En fonctionnement, il est équilibré en dépenses et recettes à 661 575.71 € (dont les dépenses à caractère général et personnel pour 24 900 €).

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 570 000 €. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 474 035.71 € et de la surtaxe 160 000 €.

En investissement, la section s'équilibre à 814 418 € dont les dépenses d'immobilisations nouvelles pour 600 000 € (protection captage d'eau St Laurent et terrain – couverture de la station de surpression – travaux sur réseau eau potable – opérations non affectées).

Ces travaux seront financés par les fonds propres.

Les restes à réaliser s'élèvent à 178 898 € en dépenses (travaux d'étanchéité de la couverture de la station de surpression).

Le budget eau est assujetti à la TVA depuis le 01/07/2014, il est donc voté en Hors Taxes.

Le budget Eau n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué des réseaux d'eau potable. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP EAU SNA 2018**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 400,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 145,71	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	570 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	65 520,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
	Somme :	661 575,71	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	474 035,71	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	27 540,00	
70	VENTES DE PRODUITS	160 000,00	
	Somme :	661 575,71	

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	7 980,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	27 540,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	225 000,00	
102	PROTECTION CAPTAGE EAU	25 000,00	
104	RESEAU EAU POTABLE	350 000,00	178 898,00
	Somme :	635 520,00	178 898,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	110 669,15	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	570 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	65 520,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	68 228,85	
	Somme :	814 418,00	

Le budget Régie de Transport

Le budget de la Régie de Transport est équilibré à 76 452 € en fonctionnement et à 58 711.25 € en investissement.

En fonctionnement, les dépenses inscrites couvrent les frais inhérents à l'entretien des bus scolaires et les charges de personnel pour un total de 47 300 €. Ces dépenses sont financées par l'excédent de fonctionnement soit 3 655 € et la subvention départementale estimée à 20 000 €. Une subvention communale de 39 000 € est nécessaire pour cet exercice.

A la section investissement, le résultat reporté après l'achat du bus en 2017 constitue une réserve qui permettra le financement de l'achat d'un futur bus scolaire.

Le budget Régie de Transport n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué de deux cars scolaires, le reste des moyens nécessaires étant mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP REGIE TRANSPORT 2018

Fonctionnement Dépenses		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	26 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 451,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	25 701,00
	Somme :	76 452,00

Fonctionnement Recettes		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	3 655,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	13 797,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	59 000,00
	Somme :	76 452,00

Investissement Dépenses		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	13 797,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 914,25
	Somme :	58 711,25

Investissement Recettes		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	33 010,25
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	25 701,00
	Somme :	58 711,25

Le budget C.C.A.S.

Pour information : Le budget du C.C.A.S. est équilibré à 1 053 707.66 € (section de fonctionnement uniquement). La subvention communale s'élève à 100 000 € pour 2018.

BP CCAS 2018

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	37 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	965 700,00
022	DEPENSES IMPREVUES	39 007,66
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	11 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00
	Somme :	1 053 707,66

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	200 507,66
013	ATTENUATION DE CHARGES	100,00
70	PRODUITS DES SERVICES	273 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	580 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00
	Somme :	1 053 707,66